BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV ARBORICULTURE – N°18 DU 20 JUILLET 2020

rédigé par Stéphane LAMARCHE - Polleniz

ACTUALITÉS

Tavelure
Pas de risque cette semaine

Carpocapse
Intensification des pontes de G2

Tordeuses
Conditions favorables

Acarien rouge
À surveiller

Puceron lanigère
Régulation assurée

Cicadelles
Présence

Psylles du poirier
Situation stabilisée

Auxiliaires
A préserver

Xylella fastidiosa
Campagne de sensibilisation afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire.

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant ici

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Le réseau d'observation

Semaine 28 & 29

Parcelles de référence :
Pommiers : 21 parcelles dont 6 en production biologique
Poiriers : 8 parcelles dont 3 en production biologique

Départements :
Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe.

• Prévisions météorologiques

Globalement, beau temps pour cette semaine, avec une légère baisse des températures le week-end prochain. En effet, le ciel va progressivement se voiler et devenir nuageux, avant les averses prévues en début de semaine prochaine.
Si les conditions sèches des prochains jours limiteront le développement des maladies, elles seront favorables aux ravageurs et aux auxiliaires.

Prévisions météo France

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL

• Tavelure

Dans les parcelles concernées par la tavelure, où des taches sont présentes sur feuilles et fruits, ou uniquement sur fruits, des contaminations secondaires peuvent alors se produire lors des épisodes pluvieux.
Pour rappel, les ascospores et les conidies requièrent le même nombre d'heures d'humectation (à 18°C, seules 8 heures d'humectation sont nécessaires).

Evaluation du risque

Pas de risque pour les prochains jours, le temps chaud et sec limite les contaminations secondaires.
Attention cependant aux épisodes orageux !

• Chancre commun

Observations

La situation s'est stabilisée avec le temps sec.

Evaluation du risque

Les conditions sèches limitent la prolifération du pathogène, mais le pluie pourraient réactiver l'inoculum.

Prophylaxie

Assainir les parcelles fortement touchées, les chantiers de prophylaxie sont à faire par temps sec, en sortant les bois de taille chancrés pour limiter l'inoculum résiduel.

• Maladies de l'épiderme

Les maladies de l'épiderme (maladie de la suie et des crottes de mouche) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison. Ces deux maladies sont dues à des complexes parasitaires fongiques dont les espèces impliquées varient selon la situation géographique et le mode de gestion du verger (fongicides utilisés).
Les lésions dues à ces deux maladies sont superficielles et n'atteignent pas la chair. Cependant, elles constituent un défaut de présentation du fruit pénalisant pour sa commercialisation.

Evaluation du risque

Des pluies durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.
Dans les parcelles sensibles où des symptômes sont régulièrement observés, le contrôle de ces maladies doit être anticipé à l'annonce de pluie.

Maladie de la suie *Gloeodes pomigena*

Maladie des crottes de mouche *Schizothyrium pomi*, sur pomme Granny

• Black Rot

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncé) apparaissent à l'approche de la récolte. La variété Chantecler est particulièrement sensible. Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire).

Evaluation du risque

Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les parcelles sensibles sont à surveiller.

Prophylaxie

Dans ces situations, l'irrigation sur frondaison est à éviter. L'élimination soignée des fruits tombés au sol et des momies susceptibles d'être sources d'inoculum pourra être réalisée à l'automne, par le broyage au sol, avec les feuilles dans le cadre de la prophylaxie tavelure.

• Carpocapse

Observations

En vergers conventionnels, quelques piqures sont observées en bordure de parcelles, à proximité de zones éclairées ou de stockage de palox.
En vergers biologiques, plus de fruits sont touchés.
Le second vol est en cours.

Evaluation du risque

La période à risque pour les pontes débute actuellement.

La gestion des parcelles devra tenir compte du niveau de dégâts de G1. En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles doit être réalisé.

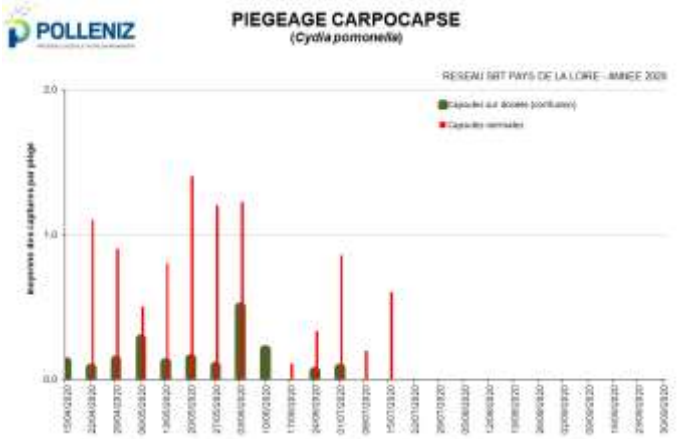

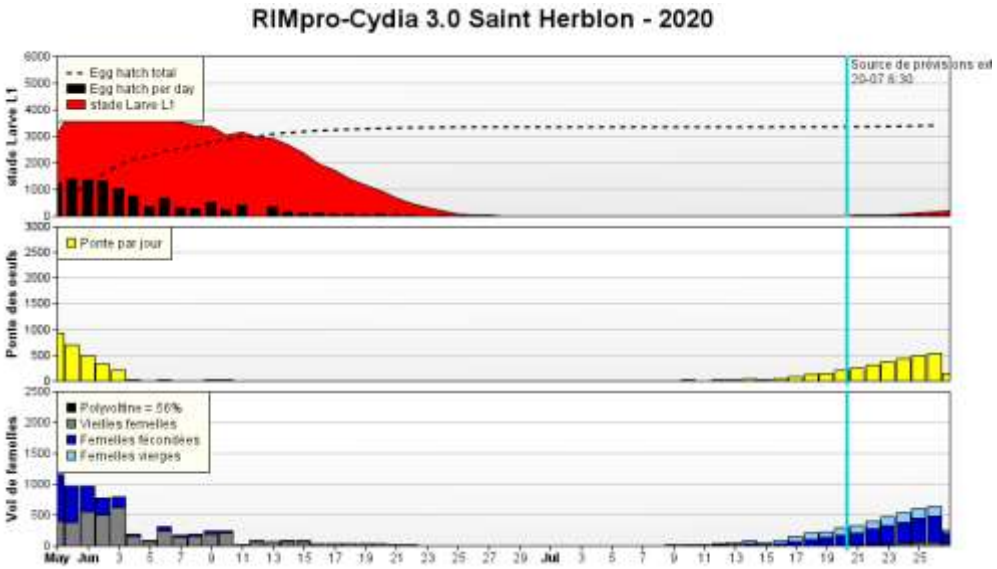

Résultats du modèle pomme - carpocapse DGAL-Onpv

	2ème génération								
	Vol			Pontes			Larves		
	Début	Intensification 20 à 80%	Fin	Début	Intensification 20 à 80%	Fin	Début	Intensification 20 à 80%	Fin
85 Petosse	11/7	15/7 au 4/8	19/8	14/7	20/7 au 9/8	24/8	22/7	28/7 au 19/8	3/9
44 Saint Herblon	10/7	16/7 au 4/8	25/8	14/7	21/7 au 9/8	28/8	23/7	30/7 au 18/8	7/9
72 Le Lude	14/7	19/7 au 6/8	25/8	18/7	23/7 au 11/8	29/8	26/7	1/8 au 21/8	9/9

	Situation au 20/07/2020		
	% de femelles	% d'œufs déposés	% de larves
85 Petosse	48	20	0
44 Saint Herblon	43	19	0
72 Le Lude	29	8	0

Eléments à prendre en compte

Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :
- T°C crépusculaire > 15°C. température optimale de ponte : 23 à 25°C.
- 60% < Humidité crépusculaire < 90 %. Optimum : 70 à 75 %.
- Temps calme et non pluvieux.

La majorité des pontes se font dans les 5 jours suivant l'accouplement.
Après accouplement, les femelles peuvent pondre durant une douzaine de jours.
La durée entre la ponte et l'éclosion : nombre de jours pour atteindre 90°C jour en base 10.

• Tordeuses

Observations

Le second vol de *Pandemis heparana* a débuté depuis début juillet et s'intensifie. Celui *d'Archips podana*, toujours en léger décalage, ne devrait pas tarder.
Le vol de la petite tordeuse des fruits (*Grapholita lobarzewskii*) va bientôt se terminer.
Les captures de la tordeuse rouge (*Spilonota ocellana*) diminuent.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur.
Les parcelles sensibles aux tordeuses sont à surveiller de près. *Archips podana* et *Grapholita lobarzewskii* sont les papillons les plus préjudiciables aux vergers.

Les relevés des pièges, parfois espacés en période estivale, peuvent traduire moins fidèlement la dynamique de populations. Mais les techniciens, producteurs et particuliers qui assurent les suivis de ce réseau ont aussi besoins de congés...
Merci à eux et bonnes vacances !

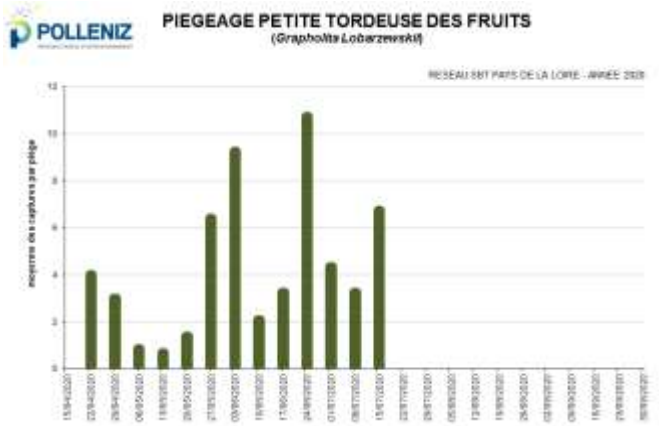

• Mineuse cerclée

Observations

Des dégâts sur feuilles sont constatés en parcelles biologiques. Des captures de *Leucotpera malifoliella* ont repris depuis début juillet.

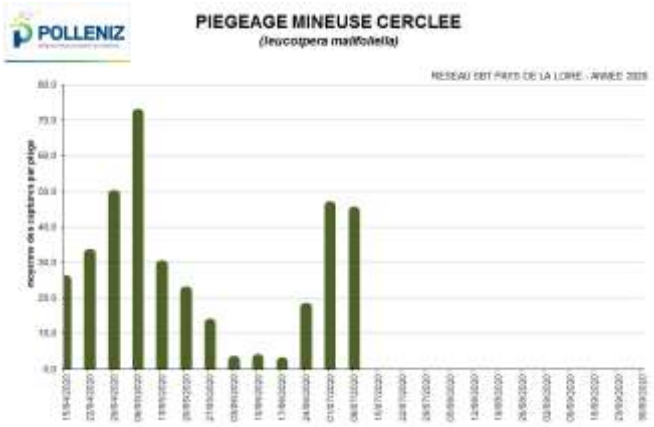

• Acarien rouge

Observations

Les populations d'acariens rouges sont globalement faibles mais des décolorations du feuillage sont apparues sur certains vergers.
Les acariens prédateurs sont assez rarement observés.

Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes sont favorables aux remontées des populations d'acariens, les parcelles sont à surveiller. Des comptages à 15 jours d'intervalle permettent d'évaluer l'évolution des populations.

Méthodes alternatives

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 publiée le 12-06-2020 en cliquant sur ce lien :
https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355

• Cicadelles

Observations
La présence des cicadelles se généralise dans les parcelles. On observe des dépigmentations blanches sur la face supérieure des feuilles et des larves de la cicadelle blanche sur la face inférieure.
Des cicadelles vertes peuvent parfois être observées.

Evaluation du risque
Le plus souvent, l'incidence est négligeable, mais lorsque la surface photosynthétique des feuilles est fortement réduite, ces ravageurs peuvent avoir un effet sur le calibre, la couleur et le degré de maturité des fruits.

Dépigmentation liée aux piqûres de cicadelles blanches

• Puceron vert

Observations
Des pucerons verts du pommier (*Aphis pomi*) sont toujours observés sur les bouts de pousses, principalement dans les jeunes vergers en croissance et sur les extrémités des gourmands dans les parcelles les plus vigoureuses.

Evaluation du risque
L'impact est le plus souvent négligeable. Cependant, une forte attaque peut entrainer des déformations de feuilles et des pousses, ainsi que la formation de miellat et de fumagine.

Le risque est faible en verger équilibré, où leur développement cesse lorsque s'arrête la croissance des pousses.
Il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée.

A surveiller dans les jeunes vergers en formation.

• Puceron lanigère

Observations
Les pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum)* sont assez peu présents et le parasitisme agit sur les foyers.

Evaluation du risque
Les pontes de l'auxiliaire *Aphelinus mali* dans les pucerons devraient permettre de réguler les populations de pucerons dans les parcelles modérément infestées.

Aphelinus mali
Les températures sont favorables à son développement, le pic des captures semble passé.

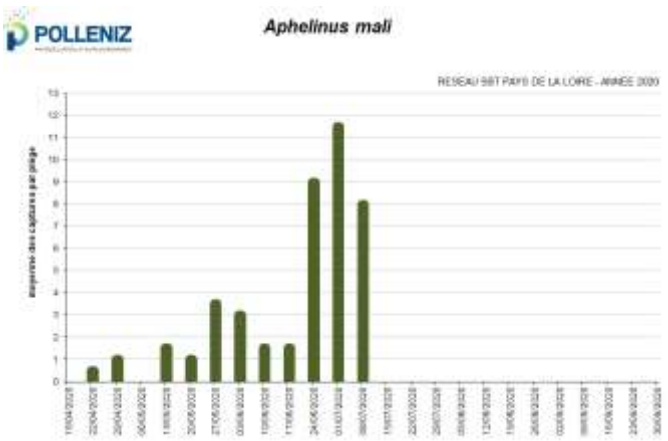

POIRES

• Psylle du poirier

Observations
La situation est stabilisée. On observe quelques rares adultes et larves, parfois accompagnés de miellat et de fumagine.

Evolution du risque
Le temps est favorable aux psylles.

Lorsque le miellat devient préjudiciable, les aspersions sur frondaison peuvent permettre de « nettoyer » les arbres et leurs fruits.

Méthodes alternatives

⇒ **Les applications d'argile** constituent une méthode efficace pour créer une barrière physique empêchant les pontes.

⇒ **Préserver les auxiliaires** est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle, en adaptant le programme phytosanitaire et en évitant les broyages injustifiés de l'enherbement. Ainsi, les prédateurs naturels les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthocorides, syrphes et chrysopes vont aider à la régulation des populations de psylle.

⇒ Pour **éviter l'excès de végétation**, il faut raisonner la fertilisation azotée et opérer une taille en vert.

⇒ Le psylle étant très mobile, ces opérations sont à réaliser **à l'échelle du verger** pour éviter les recolonisations.

⇒ Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2020-355 du 12/06/2020 en cliquant sur ce lien : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-355

• Phytoptes

Observations
Les phytoptes libres sont assez fréquents sur les vergers où la lutte contre le psylle n'est pas nécessaire.
Les Phytoptes cécidogènes ont occasionné un peu d'érinose, principalement sur les parcelles où la lutte automnale (post récolte 2019) à base de soufre a été négligée.

Evaluation du risque
Les phytoptes libres peuvent ralentir la végétation et provoquer du folletage (dessèchement) ainsi que la rugosité des fruits.

• Auxiliaires

Observations
Des auxiliaires sont présents, essentiellement des syrphes, des coccinelles, des chrysopes et des forficules.
Les suivis par piégeage de *Aphelinus mali* souligne aussi son activité.
Des punaises prédatrices assurent également un rôle de régulation.

A préserver.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Xylella fastidiosa

La réussite de la prévention et de la lutte contre *Xylella fastidiosa* passe par la connaissance des risques liés à la bactérie et des mesures à respecter. Sont concernés : les professionnels du végétal, les collectivités locales, les jardiniers amateurs, les voyageurs et toute personne qui achète des végétaux.

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication et de prévention a été lancée pour l'été 2020.

La campagne vise à informer le public de la réglementation en vigueur, qui s'applique dans les zones délimitées (foyers), et cible en particulier les voyageurs, les automobilistes et les jardiniers amateurs qui pénètrent dans ces zones ou qui en sortent.

Cette campagne vise également les professionnels du commerce des végétaux (pépinières, jardineries, collectivités locales, etc.) qui doivent être informés du risque Xylella et de ses symptômes, car ils constituent des acteurs de premier plan dans la prévention de la bactérie. Ils doivent être sensibilisés à l'importance de n'acheter que des végétaux dûment contrôlés, disposant le cas échéant d'un passeport phytosanitaire européen, et au rôle important qu'ils doivent jouer pour identifier les symptômes et signaler les contaminations éventuelles aux services compétents du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Retrouvez la campagne de communication en cliquant ici

Prochain BSV le 31 juillet 2020

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2020 PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - Polleniz - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Comité de relecture : CAPL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRAE, SABOC, SCAFLA, TERRYLOIRE, Vergers d'Anjou, Vergers Gazeau, Vergers de la Blottière.

Observateurs : producteurs, techniciens, distributeurs et jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.